

Fiche récapitulative

BTP153 | Techniques alternatives en gestion des eaux pluviales



26

Total d'heures d'enseignement



3

Crédits ECTS



02/02/2026

Début des cours prévu

Programme

- Problématiques contemporaines en Aménagement et Environnement
- Projets exemplaires et méthodologies
- Les contraintes : schémas, PLU, règlements
- Concertation, co-production, conception
- Etude de cas et phasage
- Ingénierie paysagère
- Evaluation sociologique avant et après aménagement
- Retour d'expérience
- Travail personnel : réaménagement d'un site

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Les disciplines se trouvant au coeur de cette UE sont l'architecture et l'urbanisme. L'objectif général est d'assurer une intégration créative et efficace des principes de développement durable auprès des élèves. L'UE se déroule en trois temps. D'abord s'appuyer sur des réalisations et projets concrets, qui correspondent au vécu des stagiaires. Puis en déduire, à l'aide de questionnements et de réflexions sur ces études de cas, les applications concrètes et les bénéfices d'une démarche transversale lors d'un projet durable. Enfin, faire émerger une méthodologie pratique permettant aux stagiaires de disposer d'outils efficaces pour une mise en oeuvre concrète et efficace du développement durable. Cette pédagogie fait appel aux études de cas issues de l'expérience professionnelle des intervenants.

Compétences :

? Compréhension des problématiques en urbanisme

? Connaissance des solutions en ingénierie et en gestion de l'eau

? Assistance technique en maîtrise d'ouvrage

Prérequis

Public concerné : professionnels dans le secteur de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme mettant le développement durable au coeur de leurs projets ; auditeurs des parcours Aménagement et environnement, Construction durable, Géotechnique ; étudiants en Sciences de la Terre, Sciences du Sol, Sciences de l'Environnement.

UE recommandées en prérequis : BTP146 - Risque hydrologique et territoire.

Modalités d'enseignement : formation ouverte à distance (cours et TD en supports écrits / oraux, webinaires sur rendez-vous = présentiel à distance) ; en bonus, sans obligation : présentiel en salle envisageable le samedi si la demande de regroupement pédagogique atteint un nombre raisonnable.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

-  Cours en présentiel
-  Cours 100% à distance
-  Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Semestre 2	02/02/2026	De 0 à 520 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2026-2027	De 0 à 520 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2027-2028	De 0 à 520 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

? Assiduité aux rendez-vous connectés (webinaire = présentiel à distance)

? Projet tuteuré

Pour valider cette UE, vous devez obtenir une note minimale de 10/20

Tarif

Mon employeur finance	520 €
Pôle Emploi finance	260 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 78 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 62,40 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite